



Une rentrée de plus et des galères en moins...

... C'est la mission que s'est donnée Scoléo :

simplifier tous les ans un peu plus la vie familiale et scolaire de manière utile et économique.

Pour bien commencer l'année, les 32 000 familles bénéficiaires de l'Opération Fournitures Scolaires ont décerné cette année encore plus de 96,7% de satisfaction globale pour le service apporté. Dès la rentrée les associations de parents d'élèves peuvent mettre en place de nombreuses autres initiatives sur scoleo.fr avec en priorité le dispositif de covoiturage scolaire, une solution pratique et économique en cette rentrée où l'augmentation du prix de l'essence impacte le budget des familles (voir article ci contre). Autre priorité, réduire la gabegie des affaires perdues par nos enfants avec les étiquettes personnalisées pour tout marquer : fournitures, livres, affaires de sport, vêtements...

A LIRE au verso

> **COUP DE PROJO SCOLEO** sur les affaires perdues par nos enfants

A VOIR sur www.scoleo.fr

- > **Reportage sur France 5** sur l'Opération Fournitures et les autres témoignages sur les initiatives Scoléo.
- > **Les bourses d'occasions** : calculatrices, affaires de sports, livres, instruments de musique...

Covoiturage Scolaire sur www.scoleo.fr

Face à l'augmentation du coût de l'essence et au temps consacré quotidiennement par les familles aux conduites scolaires, Scoléo met la priorité cette rentrée sur son dispositif covoiturage domicile/école.



Le principe : mettre en relation au sein de chaque établissement sur www.scoleo.fr les familles qui souhaitent co-organiser les conduites scolaires.

Ce service unique en France repose sur 3 idées-clés :

1 – gain de temps et d'argent : 73% des trajets domicile/école se font en voiture. La distance moyenne est de 5 km. En réalité, le parent parcourt 20 km/j avec les allers retours. Et cela pèse sur le budget et les emplois du temps des familles :



En terme financier : 5,57 €/j (base : Renault Scénic Diesel, litre gazole à 1,43€). Soit sur une année scolaire de 163 jours : 908 €. Et ce uniquement pour les conduites scolaires.



En terme de temps : chaque jour, c'est plus d'1 heure qui est mobilisée entre le trajet, la dépose, l'attente des enfants à la sortie, etc. A la fin de l'année, cela représente + de 163h, soit un peu plus de 4 semaines de travail.

2 - La sécurité :

Les annonces Scoléo se font entre parents d'un même établissement, donc entre familles identifiées. Les annonces ne sont visibles qu'entre parents inscrits. Un internaute non inscrit ne peut pas accéder au service. Le covoiturage, c'est aussi moins de voitures à proximité des écoles.

3 - La simplicité du covoiturage Scoléo : Comment ça marche ?

Chaque association de parents d'élèves s'inscrit auprès de Scoléo, c'est gratuit et met en place le dispositif en 1 clic. Les parents s'inscrivent gratuitement sur www.scoleo.fr, visualisent immédiatement sur leur parcours les autres familles utilisatrices du service.

Scoléo, c'est:

- **730 associations de parents d'élèves adhérentes** représentant plus de 296 000 familles en France
- **Tous les dispositifs sont mis en place** à l'initiative des associations de parents d'élèves de chaque établissement, c'est gratuit et toujours aussi simple.
- **Le Fonds initiatives Scoléo** a soutenu financièrement en 2012 plus de 600 associations de parents d'élèves à travers des dons ou des opérations « colis de solidarité » pour les familles en difficultés financières.
- **7 dispositifs renouvelés:** 1> l'Opération Fournitures, 2> les étiquettes personnalisées, 3> Clés perdues Clés retrouvées 4> Bag-éo! 5> La Boutique (blouses, réassort, articles gauchers, stylos), 6> ScoleoPratique : le site de petites annonces familiales et scolaires : baby sitting, covoiturage, cours de soutien, > Bourse aux calculatrices, > aux affaires de sport, > aux instruments de musique > aux livres. 7> StopAlcoolAdo

+ d'info sur www.scoleo.fr



COUP DE PROJO SCOLEO

Scoléo fait un coup de projecteur sur les affaires perdues par les enfants en France à l'école, collège, lycée et post Bac en 2012.



+ d'1 milliard d'euros d'affaires est perdu tous les ans à l'école

Il existe pourtant un moyen simple de limiter ce gouffre budgétaire : marquer les affaires de ses enfants.

Interview de Laurent Lescure, Porte-parole de Scoléo.

« On parle du matin au soir de pouvoir d'achat, de budget des familles toujours plus tendu, c'est vrai. Pourtant, cette année encore, on estime à plus de 924 tonnes, le poids des affaires perdues exclusivement à l'école (primaire, secondaire et post bac), soit plus d'1 milliard d'euros. Les affaires les plus souvent perdues et ayant un impact budgétaire significatif pour les familles sont les manteaux, les sweats et pulls, les équipements de sports (en N°1 les chaussures). Sans compter les cahiers, les livres scolaires, les cartes de transport, les stylos plume, les équerres, les règles, les lunettes de vue, les gants, les bonnets... au grand dam des associations de parents d'élèves et des chefs d'établissement...et à la charge des familles. La réponse de Scoléo est simple : des étiquettes personnalisées avec un nom et un numéro de téléphone, pour que les familles puissent les retrouver facilement »

Plus d'1 milliard d'euros d'affaires perdues qui s'entassent inutilement dans les écoles... C'est le montant estimé des affaires perdues par les enfants l'an dernier. Ce résultat est issu d'une étude menée depuis septembre 2011 par les parents Scoléo présents dans 548 des 700 établissements scolaires adhérents à Scoléo (représentant + de 268.000 familles) partout en France. Les données sont ensuite extrapolées aux 15.000.000 élèves/étudiants :

Ils perdent entre 51 et 97 euros d'affaires par an soit une moyenne de 74 euros. Soit : 1 pull ou 1 sweat = 25 à 40 € et/ou 1 paire de chaussure (ou une chaussure, ce qui revient au même) = 35/55 € et/ou 1 bonnet ou écharpe = 5/10 € et/ou 1 carte scolaire/cantine (entre 4 et 10 €) et/ou 1 maillot de bain = 5 € et/ou 1 serviette = 7 € et/ou 1 trousse (vide) = de 3 à 10 €, les clés = 10 à 40 €...

On peut ajouter les livres scolaires (de 15 à 23 €), 1 compas (4 à 14 €), 1 paire de lunette de vue (env.75 €). Et le calcul ne comprend pas les téléphones, les lecteurs MP3, ...



Scoléo renouvelle l'Opération Ras-le-bol des Affaires Perdues avec le soutien des associations de parents d'élèves.

Une petite étiquette à 0,10 cents pour faire de grandes économies.

FAMILLE MARTIN
En cas de perte
06 07 08 09 10

PAUL MARTIN
ASTHMATIQUE
> VENTOLINE

JEAN DUPONT
CM1
LES CHATAIGNIERS

Économique : 14,95 € TTC port compris le lot de 150 étiquettes.

Pratique pour tout marquer : trousse, stylo, livres, affaires des sports, vêtements, lunettes, carte de transport, boîte à pique nique...

Résistante au lave-linge, sèche-linge et lave-vaisselle

Astucieuse : elle colle sur toutes les surfaces et sa taille est adaptée à tous les objets (3 cm x 1,3 cm)



3 clics pour obtenir les étiquettes que l'on veut

Rendez-vous sur www.scoleo.fr > rubrique "étiquettes personnalisées" :

1. Saisir le texte : par exemple Paul Martin, numéro de téléphone, etc.
2. Choisir le type d'étiquettes (autocollantes et/ou thermocollantes pour les vêtements)
3. Commander. Elles vous seront livrées par courrier chez vous.

L'opération « Ras-le-Bol des Affaires Perdues par nos enfants » est ouverte à tous. Elle est mise en place à l'initiative des associations de parents d'élèves qui adhèrent à Scoléo (c'est gratuit).

Clés perdues, Clés retrouvées

Ras le bol des affaires perdues, c'est aussi une solution gratuite pour retrouver les clés perdues par nos enfants. Pouvez en bénéficier : www.scoleo.fr > clés perdues, clés retrouvées.

